

## Communiqué de presse

Berne, le 3 mai 2021

### **Don d'organes en Suisse: Nouveau recul des transplantations et allongement de la liste d'attente**

**Alors que les chiffres relatifs aux transplantations étaient déjà bas et que les listes d'attente n'ont cessé de s'allonger depuis avril 2019, le nombre de donneurs en Suisse a encore reculé au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Si aucun changement de cap n'intervient, en 2021, les activités de transplantation diminueront de 20 pour cent et le nombre de personnes sur les listes d'attente augmentera de près de 10 pour cent. Une hausse du nombre de patients recevant trop tard l'organe qui leur aurait sauvé la vie se profile. Swisstransplant soutient le changement de système qui sera à l'ordre du jour de la séance du Conseil national du 5 mai 2021.**

Les activités de transplantation, qui selon Swisstransplant risquent d'enregistrer une baisse de 20 pour cent en 2021, et les listes d'attente, qui s'allongent de près de 10 pour cent, sont comparées aux valeurs comparatives antérieures à la pandémie. Par rapport à 2019, l'année 2020 a déjà été marquée par un faible nombre de transplantations, par l'allongement des listes d'attente et par l'augmentation de plus de 50 pour cent du taux de mortalité des personnes figurant sur la liste d'attente nationale. Une tendance qui ne se dément pas en 2021. Cette évolution tient surtout au taux de refus élevé de 55 pour cent. Dans plus de la moitié des entretiens, les proches ne connaissant pas le souhait de la personne décédée, ils ont du mal à donner leur consentement concernant le processus du don d'organes au nom de celle-ci.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, 99 organes de donneurs décédés ont pu être greffés, soit 23 organes de moins qu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2020. Bien que, calculé sur les 12 derniers mois, le nombre d'organes greffés a légèrement augmenté, il est nettement inférieur à celui de 2019, soit avant la pandémie. À la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, 1479 patients attendaient encore un ou plusieurs organes, soit 22 personnes de plus en 3 mois. Depuis 2018, la liste d'attente ne cesse de s'allonger.

#### **Position Swisstransplant**

Le contre-projet indirect du Conseil fédéral à l'initiative en faveur du don d'organes, qui se présente sous la forme d'un message et d'un projet de loi, devrait être traité le 5 mai 2021 par le Conseil national en tant que premier conseil. Swisstransplant soutient le contre-projet indirect du Conseil fédéral.

#### **Déclaration de volonté dans le Registre national du don d'organes**

Même après le changement de système, il est crucial que la volonté de la personne décédée soit connue. Cela soulage les proches. Et cela soulage le personnel hospitalier. La déclaration de volonté dans le Registre national du don d'organes via un smartphone, une tablette ou un ordinateur est simple, moderne et sécurisée: [www.registre-don-organes.ch](http://www.registre-don-organes.ch).

#### **Contact pour les questions des médias**

Marina Carobbio Guscetti, présidente du conseil de fondation de Swisstransplant  
PD Dr Franz Immer, directeur de Swisstransplant, médecin spécialisé FMH en chirurgie vasculaire cardiaque et thoracique  
Tél. : +41 58 123 80 00, [media@swisstransplant.org](mailto:media@swisstransplant.org)

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous transmettre le nom d'interlocuteurs (experts, personnes concernées) pour votre compte rendu.

**Informations complémentaires:**

- [Fascicule consentement présumé](#)

**Statistiques:**

- [Chiffres du don et des transplantations d'organes en Suisse au 31 mars 2021](#)
- [Graphique Comparaison liste d'attente et transplantations 2020](#)

**Swisstransplant – Fondation nationale suisse pour le don et la transplantation d'organes**

En sa qualité de Service national des attributions mandaté par l'Office fédéral de la santé publique, Swisstransplant est chargée d'attribuer les organes aux receveurs en conformité avec la loi et de gérer la liste d'attente correspondante. La fondation organise au niveau national toutes les activités relatives à l'attribution des organes. À cet effet, elle collabore étroitement avec les organisations étrangères d'attribution. Depuis 2009, Swisstransplant est chargée par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé de coordonner, sur l'ensemble du territoire, les tâches des cantons dans le domaine du don d'organes et de tissus fixées par la loi sur la transplantation, de les consolider avec les réseaux de donneurs et d'exploiter les synergies. [www.swisstransplant.org](http://www.swisstransplant.org)